DROIT DES PARTICULIERS

Assurance-vie : analyser le contrat, rédiger la clause et traiter la fiscalité

L'assurance-vie est présentée comme un outil simple de transmission. En pratique, une clause bénéficiaire recopiée sans réflexion, un contrat alimenté par des fonds communs ou des versements tardifs suffisent à déclencher un contentieux entre héritiers et à faire perdre l'avantage attendu. Cette journée reprend le contrat sous ses deux angles, civil et fiscal : qualification juridique, articulation avec le régime matrimonial et les droits des héritiers, puis traitement fiscal des capitaux selon la date des versements et la situation du souscripteur. Les sept heures alternent analyse de clauses réelles et calculs de taxation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 985 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs d'études, conseillers en gestion de patrimoine, juristes, conseillers bancaires et intermédiaires en assurance.

PRÉREQUIS
Pratiquer le conseil patrimonial ou le traitement des successions.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier juridiquement le contrat et ses effets au décès du souscripteur
- Analyser une clause bénéficiaire et repérer les formulations à risque
- Articuler le contrat avec le régime matrimonial et les droits des héritiers réservataires
- Déterminer le régime de taxation applicable aux capitaux versés
- Rédiger une clause bénéficiaire adaptée à une situation familiale donnée

03 Programme détaillé

M1 Nature juridique du contrat

- Ce que le contrat fait sortir de la succession
- Qualification du contrat et stipulation pour autrui
- Acceptation du bénéficiaire et conséquences sur les droits du souscripteur
- Sort du contrat au regard du régime matrimonial
- Recours des héritiers en cas de primes manifestement exagérées
- À retenir : Le capital reste hors succession tant que la souscription et les versements demeurent proportionnés au patrimoine.

M2 La clause bénéficiaire

- Rédiger pour éviter le contentieux
- Analyse des clauses types proposées par les assureurs
- Désignation nominative par qualité ou à titre de représentation
- Situations de famille recomposée et bénéficiaires mineurs
- Clause démembrée et rapports entre usufruitier et nus-propriétaires
- Atelier : Chaque participant réécrit une clause bénéficiaire défaillante à partir d'une situation familiale fournie.

M3 Fiscalité des capitaux transmis

- Déterminer la taxation applicable
- Critères de répartition entre les différents régimes de taxation
- Incidence de la date des versements et de l'âge du souscripteur
- Situation du conjoint et du partenaire survivant
- Obligations déclaratives de l'assureur et des bénéficiaires
- Cas pratique : Les participants calculent la taxation de plusieurs contrats détenus par un même défunt.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 985 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr